

Une maison au bord d'un lac : E. Schindler, Arch. Zurich

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **8 (1935)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-120078>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UNE MAISON AU BORD D'UN LAC

E. SCHINDLER, ARCH., ZURICH

La maison construite à Egnach, au bord du lac de Constance, par l'architecte E. Schindler, de Zurich, mérite d'être connue pour l'adaptation particulièrement heureuse du programme de construction au site choisi par le propriétaire. Pour nous tous qui connaissons le charme des rives de nos lacs romands, il est intéressant de voir de quelle manière un constructeur peut vaincre les difficultés que présentent des terrains avec nappe souterraine durant les hautes eaux.

Dans le cas particulier, les locaux secondaires sont disposés au rez-de-chaussée tandis que l'habitation principale est développée au premier étage. Pour tous les locaux de cet étage, cette distribution présente l'avantage d'une vue très étendue ; elle est en outre économique parce qu'il y a très peu de travaux de terrassements.

L'implantation en forme d'équerre s'explique par la nécessité d'une protection contre les vents très froids et violents du nord, d'autre part elle permet une distribution intérieure qui sépare nettement les locaux communs des chambres à coucher.

L'aménagement du jardin est remarquable par sa simplicité et le respect des frondaisons existantes. Ce respect de la nature se retrouve dans l'architecture qui s'inscrit si naturellement dans le paysage que même des détracteurs de l'architecture moderne seront obligés d'en reconnaître tout l'intérêt.

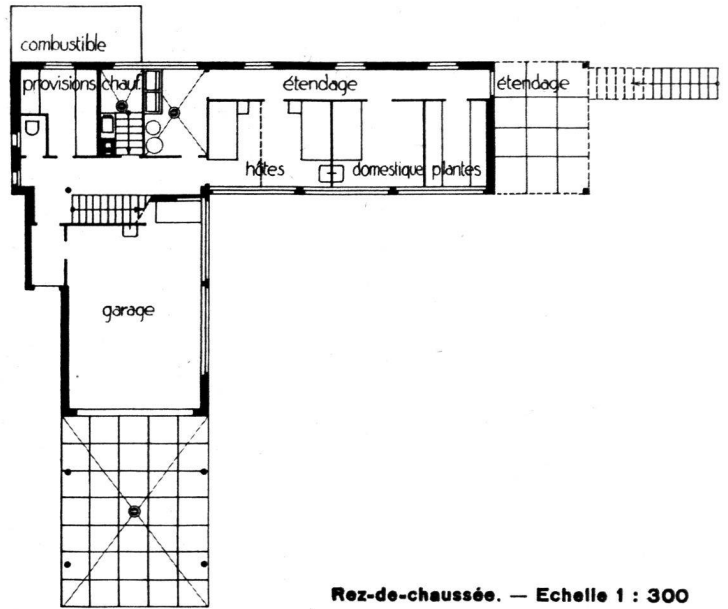
Hl.

La salle commune



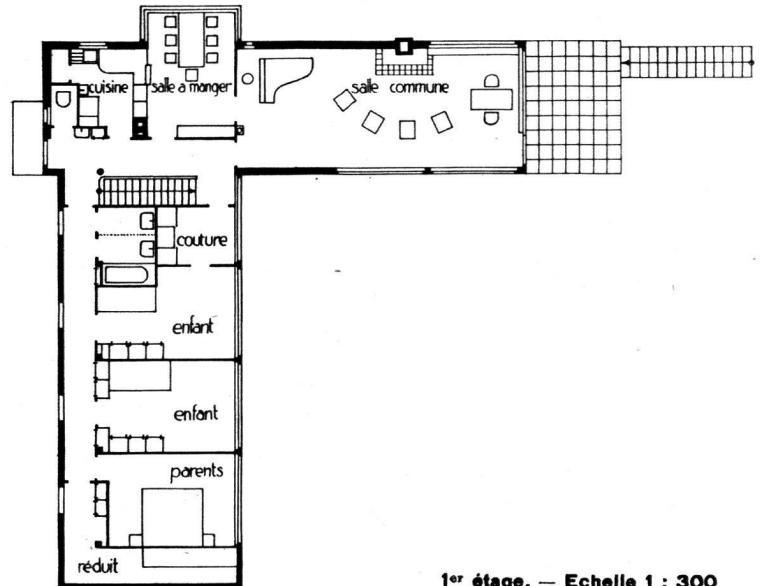


UNE MAISON au bord d'un lac



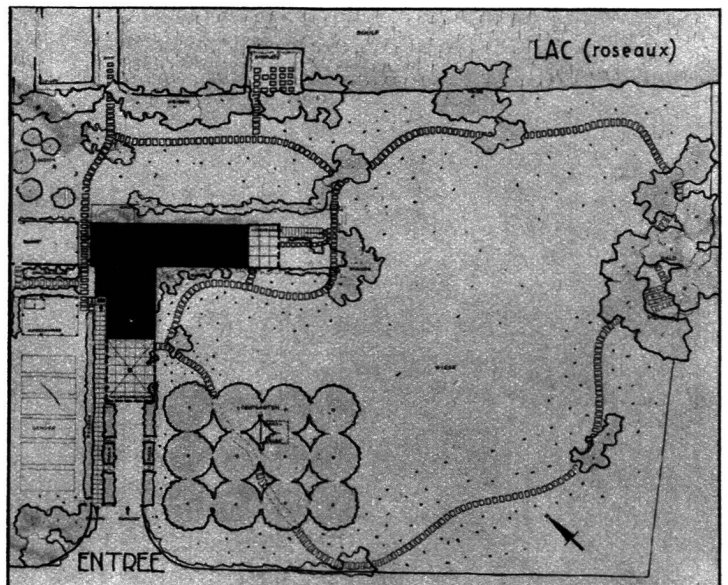
Vue de l'est, tout à droite, le bord du lac

Rez-de-chaussée. — Echelle 1 : 300



Vue du sud, au fond, les roseaux et le lac

1^{er} étage. — Echelle 1 : 300



Vue du sud-ouest, avec le portail d'entrée.

Plan du jardin

